



VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS MUNICIPAUX

La Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham annonce une vente d'équipements par offre au meilleur prix. Cette vente représente une opportunité pour les citoyens et les entreprises de se procurer divers équipements municipaux à prix avantageux. Vous retrouverez la liste des équipements usagés en question incluant de courtes descriptions et photos sur notre site web au www.st-edmond-de-grantham.qc.ca

Le tout est vendu sans garantie légale et tel que vu.

Il sera possible de venir voir les équipements sur place sur rendez-vous seulement. Pour toutes informations ou pour planifier une visite, veuillez contacter le bureau municipal au 819 395-2562.

Pour faire une offre, vous devez compléter le formulaire et le retourner au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Edmond-de-Grantham, J0C 1K0, sous une enveloppe scellée portant la mention **« Offre d'achat pour équipements usagés »** ainsi que les coordonnées du soumissionnaire avant mardi le 31 octobre 2024 à 10 h 00.

L'ouverture des propositions obtenues se fera mardi le 31 octobre 2024 à 10 h 00 au bureau municipal. Ainsi, pour être considérée et par souci d'équité envers toutes les personnes intéressées, votre proposition doit nous être acheminée avant la date et l'heure indiquées précédemment.

L'analyse des propositions se fait pour chaque item individuellement et c'est la meilleure offre qui sera retenue. Aucune surenchère ne sera possible. Les gagnants seront contactés directement pour finaliser l'achat et un tableau des propositions retenues sera disponible sur notre site web à compter du 4 novembre 2024.

La Municipalité se garde le droit de rejeter toutes soumissions reçues et ce, sans obligations légales auprès des soumissionnaires. Les propositions en-dessous de la mise minimale requise fixée ne pourront être retenues.

Un délai de 10 jours, soit jusqu'au 14 novembre 2024, sera accordé pour procéder au paiement. Les paiements pourront se faire au bureau municipal du lundi au jeudi aux heures d'ouverture normales (argent comptant, par chèque ou par virement interac (via Desjardins)). Après ce délai, la Municipalité se réserve le droit de disposer du ou des équipements.

Les équipements sont vendus dans leur état actuel « tel quel », sans garantie quant leur condition ou leur fonctionnalité. Toute vente est finale.

Les adjudicateurs devront eux-mêmes procéder au transport des équipements adjugés à leurs frais à partir de leur lieu d'entreposage (garage municipal et/ou chalet des loisirs) et ce, au plus tard le 21 novembre 2024, en semaine (du lundi au jeudi entre 9 h et 15 h).

Nous invitons tous les intéressés à participer à cette vente unique!